

Réf: Dossier 232710

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YOHAN-MARTIN ADIMI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI ILOT 25 LOT 157, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOHAN-MARTIN ADIMI »

Objet : TRANSPORT,
COMMERCE ET DISTRIBUTION,
PRISE DE PARTICIPATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
BESSIKOI ILOT 25 LOT 157, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BIAO ADIMI OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04439 du 26/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55435/GTCA/RC/2023 du 26/07/2023

